



ingenico

Code d'Éthique

[À propos du Code](#)

[Un mot de notre Comité exécutif](#)

[Nous œuvrons pour un monde meilleur](#)

[Nous assumons nos responsabilités](#)

[Nous valorisons l'intégrité au travail](#)

[Nous protégeons notre société](#)

[Nous agissons comme il se doit](#)

[Nos partenaires commerciaux](#)

[Ressources](#)



À propos du Code

La philosophie d'Ingenico



Notre Code d'Éthique (le « **Code** ») définit nos comportements et notre approche de travail chez Ingenico. Il constitue un élément fondamental de notre mission, à savoir être le partenaire technologique le plus fiable dans le nouveau monde de l'acceptation des paiements, et sous-tend notre stratégie commerciale. Le Code s'applique à tous les membres d'Ingenico sans exception, du conseil d'administration aux équipes de support de première ligne, qu'ils soient sous contrat à durée indéterminée ou déterminée, à plein temps ou à temps partiel, au siège social et dans nos bureaux régionaux.

Le Code définit également les normes que nous attendons de nos partenaires commerciaux tels que les fournisseurs, les consultants, les distributeurs et les développeurs de technologie. Ces derniers peuvent disposer de leur propre code d'éthique, mais nous comptons sur eux pour adopter des normes aussi ambitieuses que les nôtres dans le cadre de notre Code.

Les principes formulés dans le Code sont approfondis dans des politiques spécifiques couvrant des sujets tels que la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et la dénonciation des abus.

En bref, le Code est notre fil directeur



Un mot de notre Comité exécutif

Notre déontologie et nos valeurs

Un mot de notre Comité exécutif

Notre déontologie et nos valeurs

« Au sein d'Ingenico, notre Code d'Éthique nous guide dans notre manière de conduire notre activité au quotidien avec « Excellence and Fun ». Il constitue également une base solide qui nous permet de développer la confiance de nos clients, partenaires et fournisseurs afin de nous positionner comme le facilitateur de référence de notre écosystème et le partenaire technologique le plus fiable dans le nouveau monde durable de l'acceptation des paiements. »

Ingenico Executive Committee



Nos valeurs



Confiance

Nous instaurons un climat de confiance au sein de notre organisation et auprès de nos partenaires et de nos clients.



Innovation

Nous encourageons l'innovation à tous les niveaux, partout et à tout moment.



Care

Nous prenons soin de nos collègues, de nos clients, de l'environnement et de notre communauté afin de créer un impact positif.



Nous œuvrons pour un monde meilleur

- Protéger l'environnement
- Promouvoir les droits humains

Nous œuvrons pour un monde meilleur

Protéger l'environnement | Promouvoir les droits humains

Protéger l'environnement

Nous attachons beaucoup d'importance à l'environnement dans lequel nous vivons et travaillons, et nous sommes conscients de notre rôle en tant que grande entreprise commerciale dans la protection de l'environnement. Nous prenons des mesures actives pour réduire notre empreinte carbone et encourageons nos employées, fournisseurs et autres partenaires commerciaux à limiter leurs propres émissions de gaz à effet de serre et à minimiser leur consommation d'énergie.

Nous appliquons des principes d'éco-conception à nos produits et solutions, en privilégiant l'utilisation de matériaux durables et en promouvant la réparabilité et le recyclage des produits et solutions Ingenico sans compromettre leur sécurité. Nous collaborons avec nos fournisseurs pour éviter l'utilisation de minerais de conflit dans nos produits et composants.



Vous souhaitez en savoir plus ?

- [Déclaration sur l'esclavage moderne](#)
- ethics@ingenico.com

Promouvoir les droits humains

Nous nous engageons à respecter les normes mondiales reconnues en matière de droits humains applicables à notre activité, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

L'esclavage moderne est un crime et une violation grave des droits fondamentaux. Il peut se présenter sous différentes formes, notamment l'esclavage, la servitude, le travail forcé et obligatoire et la traite des êtres humains, qui ont pour point commun de priver un individu de sa liberté pour l'exploiter à des fins personnelles ou commerciales. Ingenico soutient la lutte mondiale contre l'esclavage moderne et œuvre activement pour se prémunir contre toute forme d'esclavage moderne en son sein et dans ses chaînes d'approvisionnement. Nous nous engageons à faire preuve de transparence et publions une déclaration annuelle détaillant les mesures mises en œuvre pour empêcher toute forme d'esclavage moderne dans notre société ou dans nos chaînes d'approvisionnement. Les fournisseurs et partenaires commerciaux d'Ingenico doivent s'assurer qu'ils ne tolèrent aucune forme d'esclavage moderne dans leurs activités, y compris le recours au travail des enfants ou au travail forcé, à la servitude ou au travail obligatoire.

Que feriez-vous ?

Si l'on vous demande de faire quelque chose qui vous semble illégal, non déontologique ou contraire à ce Code, que devez-vous faire ?

Si vous entendez ou voyez quelque chose qui, selon vous, pourrait compromettre la sûreté ou la sécurité de nos employées ou de nos produits, que devez-vous faire ?

Vous êtes témoin de pratiques qui vous semblent contraires à l'éthique au sein de notre chaîne d'approvisionnement : que devez-vous faire ?

Quelqu'un vous dit avoir entendu une rumeur concernant un travailleur mineur chez l'un de nos fournisseurs. Que devez-vous faire ?

Contactez votre responsable, le service [Conformité](#), les Ressources humaines, notre équipe juridique ou la [hotline Éthique](#) pour faire part de vos préoccupations ou demander conseil.

Nous assumons nos responsabilités

- Appliquer le Code au quotidien
- Signalement - Comment donner l'alerte ?

Nous assumons nos responsabilités

Appliquer le Code au quotidien | Comment donner l'alerte ?

Appliquer le Code au quotidien

Notre Code reflète nos valeurs en tant qu'entreprise et partenaire technologique de confiance, ainsi que notre engagement à respecter des normes déontologiques sans compromis. Le Code prend tout son sens lorsqu'il est appliqué par chaque membre de l'équipe d'Ingenico au quotidien. Nous sommes toutes responsables du respect du Code et de son application. Les managers et les responsables d'équipe sont tenues de s'assurer que le Code est communiqué à tous les membres de l'équipe, de le promouvoir par leurs actions et leurs propos, et de montrer l'exemple en adoptant une conduite appropriée.

Signalement - Comment donner l'alerte ?

Nous encourageons vivement tous les membres de la communauté Ingenico à donner l'alerte dès qu'ils découvrent quelque chose qui, selon eux, va à l'encontre de notre Code ou de la loi. Notre programme de signalement propose de nombreux canaux pour déclarer un problème, notamment notre hotline externe ingenico.integrityline.com, ainsi qu'une adresse e-mail dédiée ethics@ingenico.com.

Les lanceuses d'alerte peuvent également faire part de leurs préoccupations directement aux membres de l'équipe de direction ou à l'équipe de conformité.

Les lanceuses d'alerte peuvent transmettre leurs signalements de manière anonyme, en étant assurées que leur anonymat sera protégé à tout moment, à moins qu'ils elles n'autorisent la divulgation de leur identité. Tout signalement fera l'objet d'une enquête sous la supervision de l'équipe chargée de la conformité, dans le but de recueillir des preuves objectives concernant le problème signalé, de déterminer la véracité du signalement et d'identifier les mesures appropriées à prendre. Les personnes à l'origine du signalement ne feront jamais l'objet de sanctions disciplinaires ou d'autres formes de représailles pour avoir signalé un problème de bonne foi, même si l'affaire est classée sans suite après enquête.

Certains pays peuvent disposer de mécanismes de signalement et de protections juridiques supplémentaires, conformément à la législation locale. Ceux-ci s'ajoutent aux droits et protections des lanceuses d'alerte définis dans la [politique d'alerte](#) d'Ingenico.

Quand faut-il réagir ?

Quels comportements signaler ?

- Comportements contraires au Code
- Comportements illégaux
- Comportements nuisant à la confiance qui nous est accordée
- Comportements nuisant à notre image de marque
- Si vous l'observez directement
- Si vous en entendez parler indirectement

En cas de doute, ou si vous avez simplement besoin de conseils, parlez-en ! Nous sommes là pour vous apporter le soutien nécessaire !

Contactez votre responsable, le service [Conformité](#), les Ressources humaines, notre équipe juridique ou la [hotline Éthique](#) pour faire part de vos préoccupations ou demander conseil



Comment faire un signalement ?

- ingenico.integrityline.com
- ethics@ingenico.com



Nous valorisons l'intégrité au travail

- Droits des employées
- Égalité des chances, diversité et inclusion
- Harcèlement
- Formation et perfectionnement
- Conditions de travail
- Alcool et drogue
- Liberté d'expression

Nous valorisons l'intégrité au travail

L'intégrité repose sur le respect



Vous souhaitez en savoir plus ?

➤ Contactez votre équipe RH locale

Nous nous engageons à promouvoir et à garantir le bien-être physique et mental des employées d'Ingenico.

L'intégrité est une valeur fondamentale de notre Code et de notre manière de travailler ensemble.

Par intégrité, nous entendons le respect mutuel, le respect des normes déontologiques les plus strictes dans notre travail quotidien, et la responsabilité mutuelle de respecter ces normes rigoureuses.

Le respect est le pilier de nos relations ; nos actions et notre comportement reposent sur l'honnêteté, la confiance, l'intégrité et la fidélité.

● Droits des employées

Nous reconnaissons le droit de tous les employées à être traitées avec respect et dignité. Nous nous engageons à respecter les normes mondiales relatives aux droits des employées, notamment les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le Pacte mondial des Nations unies et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

● Égalité des chances, diversité et inclusion

La diversité et l'inclusion sont un pilier central de notre culture. L'inclusion est fondée sur une culture de compréhension et de respect mutuels, et sur le désir de donner à chaque membre de l'équipe la possibilité d'apporter sa pierre à l'édifice. Nous savons que les équipes diversifiées et inclusives stimulent la créativité et l'innovation, favorisent l'harmonie et améliorent le moral, et constituent une bonne pratique commerciale.

CHEZ INGENICO, NOUS NOUS EFFORÇONS DE PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SÛR PERMETTANT À CHACUN·E DE S'ÉPANOUIR, EN APPRÉCIANT ET EN VALORISANT L'IMPACT POSITIF DE LA DIVERSITÉ

L'égalité des chances est essentielle à la diversité et à l'inclusion au travail. Nous offrons des chances égales d'emploi, de formation, de perfectionnement et de promotion à l'ensemble de nos employées, sur la seule base des qualifications, des compétences et de l'expérience pertinentes pour le poste. Nous ne pratiquons aucune discrimination fondée sur le genre, l'âge, l'origine ethnique ou nationale, la citoyenneté, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle, la situation de famille, les informations génétiques ou toute autre caractéristique protégée.

● Harcèlement

Chaque membre de l'équipe d'Ingenico a droit à un environnement de travail sûr, protégé et solidaire, exempt de toute forme d'intimidation ou de harcèlement, y compris le harcèlement physique, sexuel, psychologique, verbal ou moral. Ingenico ne tolère aucun comportement dégradant, abusif ou indésirable, qui porte atteinte à la dignité de toute personne ou qui crée une atmosphère oppressante, hostile ou humiliante.

Nous valorisons l'intégrité au travail

L'intégrité repose sur le respect

• Conditions de travail

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail qui favorise la santé et la sécurité physiques et mentales des employées, conformément à toutes les lois applicables en matière de conditions de travail, notamment l'âge minimum légal pour le travail, la durée maximale du travail et les périodes de repos hebdomadaire. Nous soutenons nos employées, qu'ils-elles travaillent dans les locaux d'Ingenico, à domicile ou dans les locaux d'acteurs tiers.

Nous respectons le droit de tous les employées à recevoir une rémunération équitable et nous nous engageons à ce que chaque employée reçoive au moins le salaire minimum et tous les avantages requis par les lois et règlements applicables.

• Liberté d'expression

Nous reconnaissons et respectons le droit des employées à s'exprimer librement de manière respectueuse et professionnelle, à créer ou à intégrer un syndicat, et à être représentées par des organes de représentation dans les communications entre la direction et les employées.

Les employées sont libres d'avoir leurs propres opinions politiques et d'adhérer à un parti politique de leur choix. Cependant, aucune contribution ne peut être faite au nom d'Ingenico à des fonctionnaires, des partis politiques ou des candidats, et les locaux et ressources d'Ingenico ne peuvent être utilisés à des fins politiques. Ingenico attache de l'importance aux opportunités offertes par l'économie digitale, mais ne tolère pas l'utilisation irrespectueuse ou abusive des réseaux sociaux.

• Formation et perfectionnement

Une culture de l'apprentissage favorise l'épanouissement personnel des employées et apporte de la valeur ajoutée à l'entreprise. Nous encourageons chaque employée à saisir les opportunités de formation, qu'elles soient proposées par Ingenico ou par des prestataires externes, pour son développement personnel et professionnel.

Ingenico propose des programmes de formation obligatoires sur des sujets essentiels à son activité, notamment l'éthique, la sécurité et la confidentialité des données. Les employées doivent suivre toutes les formations obligatoires qui leur sont assignées, y compris les formations de remise à niveau annuelles.



Que feriez-vous ?

Vous êtes témoin de harcèlement, de discrimination ou d'un comportement non intègre de la part d'un-e collègue : comment le signaler ? Qui contacter ?

Si vous souhaitez simplement parler de quelque chose dont vous doutez, ou si vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas à contacter votre responsable, le service Conformité, les Ressources humaines, notre équipe Juridique ou la hotline Éthique pour signaler vos préoccupations.

• Alcool et drogue

Nous savons que l'alcool et les autres drogues peuvent nuire au discernement et peuvent présenter un risque pour nous-mêmes et pour les autres au travail. Nous interdisons à toutes les employées de consommer des substances illicites ou d'être sous l'emprise de substances illicites lorsqu'ils travaillent pour le compte d'Ingenico, et leur demandons de veiller à ce que leur consommation d'alcool et leurs traitements sur ordonnance ou en vente libre n'altèrent pas leur capacité à accomplir leur travail. Il est strictement interdit de détenir des substances illicites dans les locaux d'Ingenico.

Il peut arriver que de l'alcool soit servi lors de certains événements professionnels, avec l'accord de la direction. Dans ces situations, il est important de faire preuve de discernement, d'adopter une conduite respectueuse et de consommer avec modération.



Nous protégeons notre société

- Informations confidentielles
- Utilisation de logiciels illégaux
- Continuité des activités
- Conflits d'intérêts
- Protection de nos actifs

Nous protégeons notre société

En protégeant l'information et les actifs



Vous souhaitez en savoir plus ?

- Politique de sécurité de l'information
- ethics@ingenico.com



Informations confidentielles

Nous respectons et protégeons la confidentialité des informations confiées à Ingenico, qu'il s'agisse de nos propres données ou de celles de nos clients. Nous agissons de bonne foi en toutes circonstances et faisons preuve de discernement dans le traitement des informations confidentielles en respectant le principe de connaissance sélective, conformément à nos règles et politiques internes.

Nous veillons tout particulièrement à la protection des données personnelles en notre possession, car nous savons qu'un manquement aux contrôles de confidentialité des données aurait de graves conséquences d'ordre juridique et nuirait à la réputation d'Ingenico, sans parler des répercussions négatives pour les personnes concernées par ces données. Nous appliquons des principes de protection des données rigoureux, notamment l'équité, la légalité et la transparence, et nous respectons les règlements nationaux et internationaux en matière de traitement des données personnelles.



Comment contribuer à la protection de nos actifs ?

Vous pouvez contribuer à protéger notre entreprise en :

- Restant vigilant·e et en nous signalant toute préoccupation concernant la protection des données ou les logiciels. Si vous en êtes témoin, signalez-le !
- En cas de doute, demandez de l'aide à nos équipes IT, Sécurité, Conformité ou Juridique.



Utilisation de logiciels illégaux

Nous veillons à ce que les logiciels utilisés au sein d'Ingenico soient correctement licenciés et utilisés conformément aux conditions de licence.

Nous n'utilisons pas de copies illégales ou sans licence de logiciels disponibles dans le commerce, ni n'utilisons, échangeons ou stockons de logiciels illégaux dans nos systèmes. Nous n'installons pas d'outils qui pourraient être utilisés pour pirater le réseau ou les postes de travail d'Ingenico, sauf s'il existe une justification commerciale fondée et si l'équipe de sécurité l'autorise ; cela inclut des produits tels que les crackers de mots de passe, les scanners de ports, les outils peer-to-peer, les outils de partage de fichiers et les analyseurs de paquets.



Continuité des activités

En tant que fournisseur de services essentiels sur le marché des paiements et dans le secteur des services financiers, Ingenico a la responsabilité d'assurer la continuité de ses activités pour ses parties prenantes, y compris ses clients, et bien sûr pour ses propres objectifs commerciaux. Nous faisons le nécessaire pour nous assurer que le fonctionnement de nos services résiste aux risques prévisibles, et nous intégrons les pratiques de continuité des activités à nos opérations quotidiennes.

Nous protégeons notre société

En protégeant l'information et les actifs



Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts surviennent lorsque nos intérêts personnels sont incompatibles avec les intérêts commerciaux légitimes d'Ingenico, et peuvent survenir à tous les niveaux de l'organisation.

Un conflit d'intérêts peut affecter notre jugement ou notre capacité à agir dans l'intérêt de l'entreprise. Nos intérêts ou obligations personnels ne doivent jamais s'opposer ou interférer avec les activités commerciales de l'entreprise ; nous devons éviter ces conflits autant que possible et toujours agir dans l'intérêt de l'entreprise.

La transparence est un facteur essentiel dans la gestion des conflits d'intérêts réels ou perçus. S'ils sont parfois inévitables, ils doivent toujours être signalés conformément à notre politique sur les conflits d'intérêts afin que nous puissions mettre en place des mesures d'atténuation appropriées.

L'omission ou la non-déclaration d'un conflit d'intérêts constitue une violation majeure de notre Code



Comment savoir si je suis concernée par un conflit d'intérêts ?

Voici quelques exemples de conflits d'intérêts :

- Un emploi extérieur, y compris au statut d'indépendant, notamment chez un fournisseur, un partenaire ou un concurrent d'Ingenico.
- Avoir un intérêt financier, direct ou indirect, dans un fournisseur, partenaire ou concurrent d'Ingenico. Un intérêt dit « indirect » peut inclure les intérêts financiers d'un membre de votre famille.
- Avoir une obligation personnelle envers un fournisseur, partenaire ou concurrent d'Ingenico.

En cas de doute, demandez de l'aide à nos équipes Conformité ou Juridique.



Vous souhaitez en savoir plus ?

➤ ethics@ingenico.com

Nous protégeons notre société

En protégeant l'information et les actifs



Protection de nos actifs

Les actifs sont les outils, les informations et les ressources que nous utilisons dans notre travail chez Ingenico. Ils peuvent être physiques, financiers et informationnels.

Les actifs physiques incluent les bâtiments, le mobilier, les outils et les fournitures. Nous prenons soin de nos actifs physiques et les protégeons contre la perte, le vol ou les dommages. Si un actif physique est défectueux, dangereux ou nécessite une réparation, veuillez en informer votre responsable ou l'équipe immobilière d'Ingenico.

Les actifs financiers désignent les fonds et les comptes bancaires d'Ingenico, ainsi que l'utilisation de ces fonds pour les investissements et les dépenses courantes.

Les actifs informationnels comprennent nos systèmes et réseaux informatiques, les appareils comme les ordinateurs portables et les téléphones mobiles, ainsi que les informations stockées et traitées dans ces systèmes. En tant que leader dans le domaine des technologies de paiement, nous nous appuyons sur la propriété intellectuelle (notre savoir-faire technique et commercial) pour notre succès et notre croissance continue.

La protection des actifs de l'entreprise est essentielle à son succès continu, et nous avons toutes un rôle à jouer dans ce domaine. Tous les types d'actifs sont importants, mais les actifs informationnels sont particulièrement vulnérables aux risques de sécurité, notamment aux cybermenaces. Nous utilisons un ensemble de mesures de sécurité informatique pour protéger nos actifs informationnels et nous avons toutes un rôle essentiel à jouer pour assurer la sécurité de nos systèmes.



Comment contribuer à la protection de nos actifs ?

Vous pouvez contribuer à protéger nos actifs en :

- ✓ Utilisant des mots de passe forts que vous ne divulguez jamais
- ✓ Faisant preuve de vigilance quand vous recevez des e-mails suspects
- ✓ N'installant jamais de logiciels non autorisés par l'IT
- ✓ Ne connectant jamais d'appareils non autorisés sur le réseau Ingenico
- ✓ Avant de cliquer, réfléchissez !

En cas de doute, demandez de l'aide à nos équipes IT, Sécurité, Conformité ou Juridique.



Vous souhaitez en savoir plus ?

- Politique de sécurité de l'information
- ethics@ingenico.com

Nous agissons comme il se doit

- Pratiques commerciales éthiques
- Pots-de-vin et corruption
- Cadeaux et invitations
- Blanchiment d'argent et financement du terrorisme
- Fraude
- Conformité réglementaire
- Contrôles des exportations et sanctions
- Évasion fiscale
- Concurrence loyale

Nous agissons comme il se doit



Vous souhaitez en savoir plus ?

- [Politique anti-corruption](#)
- ethics@ingenico.com



Pratiques commerciales éthiques

Notre approche est profondément ancrée dans l'application de pratiques commerciales éthiques. En tant qu'organisation, et en tant que personnes, nous sommes jugées sur nos actions, sur ce que nous choisissons de faire ou de ne pas faire.

Nous appliquons l'éthique des affaires à tous les niveaux de notre entreprise. Nous respectons nos engagements envers nos clients, nos parties prenantes et les unes envers les autres. En cas d'échec ou d'erreur, nous assumons la responsabilité de nos manquements et cherchons à en tirer des leçons. Nous nous engageons à respecter les lois, les réglementations et les normes communautaires des pays dans lesquels nous travaillons, et étayons cet engagement par le Code lui-même, par la formation et la communication, ainsi que par des fonctions de conformité et d'audit internes rigoureuses.

Les pratiques commerciales éthiques (agir comme il se doit) font partie intégrante de nos valeurs et de nos comportements chez Ingenico.



Comment savoir si un comportement est approprié ?

Référez-vous au Code et faites preuve de discernement. En cas de doute, ou si vous souhaitez simplement vérifier quelque chose ou obtenir un conseil spécifique, posez toujours la question.

Faites preuve de vigilance ! Posez vos questions ! N'acceptez rien de moins que notre Code !

Si vous êtes témoin de quelque chose, signalez-le sur ingenico.integrityline.com.

Contactez les RH, l'[équipe Conformité](#) ou l'équipe juridique pour obtenir des conseils.



Pots-de-vin et corruption

Nous ne tolérons aucune forme de pots-de-vin ou de corruption. Outre la nécessité de respecter la loi, notre rejet de la corruption présente des avantages commerciaux importants, notamment le fait de conserver notre réputation d'entreprise et de garder la confiance des clients et des tiers avec qui nous travaillons.

La corruption désigne le fait de solliciter, d'offrir ou d'accepter quelque chose de valeur pour obtenir un avantage commercial indu. La corruption concerne à la fois la personne qui donne le pot-de-vin et celle qui le reçoit, et nuit aux activités légitimes. Il convient de faire particulièrement attention aux transactions ou aux activités impliquant des entités gouvernementales ou des fonctionnaires, mais n'oubliez pas que la corruption peut également toucher des structures, organisations et personnes dans le privé.



Cadeaux et invitations

Les cadeaux de faible valeur peuvent être appropriés dans le contexte professionnel pour aider à renforcer les relations et démontrer le respect, mais ils ne doivent jamais fausser le discernement commercial normal. Nous n'offrons ni n'acceptons de cadeaux ou d'invitations susceptibles d'influencer ou de donner l'impression d'influencer la prise de décision, que ce soit par nous-mêmes ou par l'autre partie. Nous ne tolérons pas que des cadeaux ou des invitations soient offerts ou reçus par un fonctionnaire ou un représentant d'une organisation publique ou étatique.

Nous garantissons la transparence en déclarant tous les cadeaux et invitations, et en approuvant de manière indépendante toute exception à nos directives en matière de cadeaux et d'invitations.

Nous agissons comme il se doit



Vous souhaitez en savoir plus ?

- [Politique anti-corruption](#)
- ethics@ingenico.com



Conformité réglementaire

Nous accordons une importance particulière au principe consistant à exercer nos activités de manière rentable et responsable. En tant que partenaire technologique de confiance, et pour protéger notre réputation, nous exerçons nos activités dans le respect total des règlements locaux et des lois et réglementations internationales, nationales et locales applicables. Par conséquent, il nous incombe de connaître et de respecter la législation régissant nos activités.

Nous ne devons jamais participer à des activités qui sont ou pourraient être perçues comme illégales.



Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Le blanchiment d'argent est le processus par lequel les criminels masquent les origines de leur argent en le soumettant à une séquence complexe de transferts ou de transactions. Le blanchiment d'argent est souvent lié au détournement de fonds pour financer le terrorisme.

Bien qu'Ingenico ne traite pas de transactions financières, en tant que fournisseur de technologie clé dans la chaîne de valeur des paiements, il lui incombe clairement de soutenir la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter la possibilité que nos produits et services soient utilisés à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et signaler toute préoccupation de ce type aux autorités compétentes.



Fraude

Les comportements frauduleux sont absolument contraires aux valeurs d'Ingenico. Nous ne pratiquons et ne tolérons aucune forme de fraude. La fraude peut se manifester sous de nombreuses formes, notamment le détournement de ressources, la manipulation de données ou d'actifs, les omissions intentionnelles ou les modifications de rapports financiers. Donner des informations erronées à un client ou à un partenaire afin d'obtenir un contrat peut constituer un acte frauduleux et entraîner l'imposition de pénalités à Ingenico, ainsi qu'une procédure civile ou pénale.

En plus d'être illégale, la fraude est un manquement fondamental à notre promesse d'intégrité les uns envers les autres, envers nos clients, envers nos partenaires commerciaux et envers les communautés dans lesquelles nous travaillons.



Comment savoir si j'agis bien « comme il se doit » ?

Faites preuve de discernement, référez-vous au Code et demandez-vous :

- Toutes les politiques et procédures sont-elles bien appliquées ?
- Toutes les informations sont-elles correctes, exhaustives et non modifiées ?
- Me pousse-t-on à faire quelque chose qui me semble contraire à l'éthique, déloyal ou illégal ?

En cas de doute, demandez de l'aide à nos équipes [Conformité](#) ou [Juridique](#).

Nous agissons comme il se doit



Contrôles des exportations et sanctions

Les contrôles à l'exportation sont des restrictions imposées par des lois et réglementations nationales ou internationales sur l'exportation de technologies sensibles vers certains pays, pour des raisons de sécurité nationale. Les contrôles s'appliquent non seulement à la technologie militaire, mais aussi aux biens à double usage, dont les logiciels, qui peuvent être utilisés à des fins militaires ou commerciales. Nous nous assurons que les licences requises sont fournies pour tous les biens contrôlés et que nous connaissons la destination finale des biens.

Nous respectons les sanctions officielles qui limitent les transactions avec des individus, entités et pays spécifiques, qu'elles soient imposées au niveau mondial par l'ONU ou par un gouvernement particulier. Nous contrôlons les tiers avec lesquels nous travaillons pour éviter de contrevenir aux sanctions internationales ou de les compromettre.



Concurrence loyale

Nous nous conformons toujours au droit de la concurrence. Concrètement, nous respectons nos partenaires, nous ne prenons pas d'avantages non équitables et nous n'échangeons pas d'informations avec nos concurrents sur les tarifs, les conditions, les volumes, les parts de marché ou les clients, que ce soit de manière directe ou indirecte. Nous ne pratiquons aucune forme d'entente sur les prix, de concertation avec des concurrents sur les conditions d'approvisionnement ou toute autre pratique susceptible de restreindre injustement la concurrence.



Évasion fiscale

En tant qu'entreprise citoyenne, Ingenico s'engage à respecter toutes les lois fiscales applicables et à ne pas entretenir de relations commerciales avec des tiers dont les pratiques fiscales sont illégales. Nous disposons de procédures et de contrôles pour nous protéger contre l'évasion fiscale, mis en œuvre par nos équipes financières, fiscales et juridiques locales.



Comment savoir si j'agis bien « comme il se doit » ?

Faites preuve de discernement, référez-vous au Code et demandez-vous :

- Toutes les vérifications ont-elles été faites ?
- Toutes les politiques et procédures sont-elles bien appliquées ?
- Me pousse-t-on à faire quelque chose qui me semble contraire à l'éthique, déloyal ou illégal ?

En cas de doute, demandez de l'aide à nos équipes Conformité ou Juridique.



Vous souhaitez en savoir plus ?

- [Politique anti-corruption](#)
- ethics@ingenico.com



Nos partenaires commerciaux



Collaboration avec des tiers

Nous choisissons de travailler avec des fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires commerciaux qui partagent nos valeurs et nos normes éthiques exprimées dans notre Code d'Éthique. Les partenaires commerciaux font partie de l'écosystème d'Ingenico et participent à la prestation de services dans le respect des normes de déontologie et de développement durable les plus strictes. Nous effectuons un contrôle préalable de nos partenaires commerciaux et sélectionnons de préférence ceux qui respectent la loi, ne se livrent pas à des pratiques contraires à l'éthique, frauduleuses ou corrompues, ne pratiquent ni n'acceptent le travail des enfants ou le travail forcé, ne pratiquent ni n'autorisent la coercition psychologique ou physique, respectent les libertés individuelles et collectives et se conforment au droit du travail dans le recrutement et l'emploi de leur personnel.

Ingenico accorde une importance primordiale à la responsabilité sociale des entreprises et encourage ses partenaires commerciaux à faire évaluer leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par une agence réputée, au moins tous les deux ans, sur la base d'un critère acceptable convenu avec Ingenico.



Nos attentes

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent la lettre et l'esprit du Code d'Ingenico et qu'ils appliquent les principes de notre Code dans leurs activités commerciales. Nous attendons également d'eux qu'ils respectent pleinement les lois et réglementations des pays dans lesquels ils exercent leurs activités, et qu'ils exigent les mêmes normes de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils nous informent en cas de manquement présumé à notre Code, ou s'ils pensent ne pas être en mesure de respecter leurs obligations, et qu'ils conviennent avec nous d'un plan d'action correctif pour remédier à ces manquements.

Le respect des principes énoncés dans le Code d'Éthique d'Ingenico est une condition préalable à tout accord entre Ingenico et ses partenaires commerciaux ; le non-respect de ces dispositions peut constituer un manquement aux obligations contractuelles pouvant entraîner des conséquences telles que la résiliation du contrat du partenaire commercial avec Ingenico dans les cas les plus graves.

Ressources

Supports utiles



Pour vos questions concernant la déontologie ou la corruption

ingenico.integrityline.com

compliance@ingenico.com

ethics@ingenico.com



Liens pour en savoir plus

[Global Slavery Index \(en anglais\)](#)

[Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#)

[Hub anti-corruption et intégrité de l'OCDE \(en anglais\)](#)

[Transparency International \(en anglais\)](#)

[Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#)

[Pacte mondial des Nations unies](#)



Politiques et autres documents utiles

[Manuel de conformité éthique et conduite](#) incluant les ressources suivantes :

Politique anti-corruption

Politique sur les cadeaux et les invitations

Politique sur les conflits d'intérêts

Politique en matière de lanceurs d'alerte

Politique de devoir de diligence en matière de conformité

Politique des droits humains

[Politique de sécurité de l'information](#)

[Déclaration d'Ingenico sur l'esclavage moderne](#)



Code d'Éthique

Contact



Merci pour votre attention.

Pour en savoir plus, contactez

compliance@ingenico.com